

# Règlement du Concours National de Photographie 2023-2024

## 1. Introduction

Le club photo **Objectif24** de la MJC de Salon de Provence, organise son 14ème **Concours National de Photographie**, en partenariat avec la ville de Salon de Provence.

Le concours est gratuit. Vous trouverez dans les paragraphes ci-dessous, les différents éléments du règlement.

## **ATTENTION** **LE CONCOURS CHANGE DE "FORMULE"**

**Le concours va se dérouler en deux étapes :**

- 1<sup>ère</sup> étape basée sur vos fichiers numériques :  
Présélection, par le jury, des photographies fournies sous forme de fichiers numériques.
- 2<sup>ème</sup> étape :  
Les photographes, dont les fichiers numériques ont été sélectionnés lors de la première étape, envoient une version papier de ces dernières. Ces photos participeront à la sélection finale par ce même jury.

## 2. Planning

Période de réception des fichiers **numériques** :

**Du 1<sup>er</sup> aout 2023 au 1<sup>er</sup> décembre 2023**

Présélection des photos présentées sous formes de fichiers numériques par le jury **vers mi-décembre 2023.**

Pour ceux dont une photo a été présélectionnée par le jury, période de réception **des photos papier** :

**Du 15 décembre 2023 au 28 janvier 2024**

# Règlement du Concours National de Photographie 2023-2024

- Notation par le jury vers mi-février 2024, les résultats (gagnants et exposés) seront rendus publics avant l'exposition qui aura lieu :

**Du 09 au 23 mars 2024.**

- Les horaires et la date du vernissage seront consultables, en temps utile, sur le site Web : **objectif24-mjc.fr**  
sur Facebook : **objectif24concoursphotos**

## **3. Participants**

Le Concours est ouvert à tous les photographes. Les personnes mineures participeront sous la responsabilité et l'autorisation de leurs représentants légaux.

Chaque participant doit être dépositaire des droits liés à l'image présentée.

Sont exclus, les membres du jury et leurs familles.

Les membres du club photo Objectif24 (sauf les organisatrices Mesdames Brigitte Azoulai-Dole et Mireille Nuc) peuvent participer au concours à titre privé.

## **4. Emploi des photos**

Ce règlement ne comporte aucune clause de cession ou d'utilisation des œuvres. Leur diffusion se limitera à l'organisation du concours :

- Exposition physique pour les meilleures photos présélectionnées,
- Projection d'un diaporama pendant l'exposition pour toutes les fichiers réceptionnés,
- Site Web et Facebook du club photo pour les gagnants.

A la fin du concours les dossiers numériques seront effacés.

## **5. Les thèmes**

Le concours comporte trois thèmes différents :

Les participants peuvent concourir dans les 3 thèmes.

*Thème 1 : **Entre les lignes** - Noir et blanc*

*Thème 2 : **A la marge** - Couleur*

*Thème 3: **Triptyque** – Thème libre*

## Règlement du Concours National de Photographie

2023-2024

- Pour tous les thèmes les participants peuvent proposer 3 photos.
- Pour les thèmes 1 et 2, aucune retouche et/ou montage ne seront acceptés (seul un léger recadrage et une amélioration de la luminosité seront autorisés).
- Le thème 3, Triptyque est ouvert aux photographies et photomontages.
- Les 3 éléments composant les triptyques doivent être assemblés en une même image et donc un seul fichier numérique.

### 6. Envois des fichiers puis des photos :

#### 6.1 1<sup>ère</sup> étape : fichiers numériques

- **UNIQUEMENT Les fichiers numériques** sous format JPEG qui doivent être **OBLIGATOIREMENT ENVOYÉS PAR MAIL**, directement ou via un hébergeur (type WeTransfer, Drive, ...), accompagnés du bulletin de participation et des autorisations de participation (si besoin), dûment remplis.
- La dimension du plus grand côté doit être **minimum de 1900 pixels**. Il n'y a aucune limite de poids et de taille numérique.

#### 6.2 2<sup>ème</sup> étape : photos papier

- **UNIQUEMENT celles présélectionnées lors de la première étape !!!**

Pour le format papier :

- Les photos doivent être montées sur un support rigide avec passe-partout d'un format hors-tout de **30cm x 40cm** ou **40cm x 40cm** pour les thèmes 1 et 2. L'ensemble photo, passe-partout et support cartonné, ne devra pas dépasser 2,5mm en épaisseur.
- Pour les triptyques, l'image résultant de la composition des 3 éléments doit être montée sur un support rigide avec passe-partout d'un format hors tout de **30cm x 40cm** ou **40cm x 40cm**. L'ensemble photo, passe partout et support cartonné, ne devra pas dépasser 2,5mm en épaisseur.
- Les photos papier ne devront comporter ni système d'accrochage, ni cadre.
- Les photos doivent être identifiées au dos : numéro du thème, nom,

## **Règlement du Concours National de Photographie**

**2023-2024**

prénom, titre de la photo, indications du haut et du bas.

Quelle que soit la méthode de remise des photos papier, merci de bien vouloir les conditionner dans un emballage suffisamment rigide. Si vous désirez le retour de vos photos, merci de joindre à votre paquet un chèque ou un affranchissement.

Adresse pour l'envoi par courrier, transporteur ou la dépose en main propre des photos :

**MJC Objectif24  
Concours National de Photographie  
17, BD Aristide Briand  
13300 Salon de Provence**

Adresse mail pour l'envoi des photos numériques :

[objectif24mjc.concoursphotos@gmail.com](mailto:objectif24mjc.concoursphotos@gmail.com)

### **7. Jury**

Le jury sera composé de personnes reconnues dans le monde de la photographie (photographes professionnels), de l'art et de l'enseignement photographique ; leurs identités seront mentionnées ultérieurement sur le site Web, sur Facebook et par mail.

Le respect du thème, la créativité et l'originalité seront des critères de jugement importants.

### **8. Dotation**

La remise des prix aura lieu le jour du vernissage, en cas d'absence du participant, le chèque sera expédié par courrier dans les meilleurs délais.

- Premier prix de chaque thème : 250 €.
- Deuxième prix de chaque thème : 100 €.
- Troisième prix de chaque thème : 50 €.

# Règlement du Concours National de Photographie 2023-2024

## **9. Résultats**

Les lauréats de chaque thème seront prévenus individuellement avant l'exposition.

Seront exposées au moins les 15 meilleures photos, pour chaque thème, choisies par le jury parmi les photos présélectionnées. Elles seront présentées avec le nom de l'auteur et le titre de la photo.

La liste des personnes concernées par l'exposition sera consultable sur le site Web du club photo (objectif24-mjc.fr).

## **10. Retour des photos**

Le retour des photos se fera à partir de la **mi-avril 2024** à condition qu'un emballage retour approprié, avec le nom et l'adresse du photographe mentionnés dessus, ait été fourni ainsi que son affranchissement.

Les photos pourront aussi être récupérées sur présentation d'une pièce d'identité, directement à la M.J.C. de Salon de Provence - 17, Bd Aristide Briand à partir de la même période jusqu'au **30 septembre 2024** au plus tard. **Au-delà de cette date, les photos seront détruites.**

## **11. Restrictions**

Les photos ne respectant pas les formats requis (longueur, largeur, épaisseur) et les dossiers d'inscription partiellement remplis seront écartés dès la réception.

Les dossiers arrivés après la date du **1<sup>er</sup> décembre 2023** seront refusés, (cachet de la Poste ou de la société de transport faisant foi).

Tout signe sur la photo permettant l'identification de l'auteur (signature, logo) conduira à son élimination du concours.

Les photos représentant des images réprimées par les lois en vigueur seront

# Règlement du Concours National de Photographie 2023-2024

refusées.

Le participant ne respectant pas ces consignes, ne pourra en aucun cas contester la décision des organisateurs de refuser la présentation de ses photos au jury.

## **12. Litiges**

Les participants concourent sous leur propre responsabilité.

Malgré le plus grand soin pris dans la manipulation des images, l'organisateur (Club photo Objectif24) ne pourra être tenu financièrement responsable en cas de perte, vol ou détérioration des clichés.

Les organisateurs ne pourront être tenus responsables de tout problème lié au déroulement du concours, qu'il s'agisse d'une erreur humaine, informatique, d'annulation, ou de quelque autre nature.

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

## **13. Annexe**

Bulletin de participation, autorisation de publication de photos.



**Règlement du Concours National de Photographie**  
**2023-2024**

**BULLETIN DE PARTICIPATION**

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Code postal :** .....

**Adresse mail :** .....

**Tél :** .....

**Thème 1 "Entre les lignes" (Noir et blanc)**

**Titre de la photo n° 1 :** .....

**Titre de la photo n° 2 :** .....

**Titre de la photo n° 3 :** .....

**Thème 2 "A la marge" (Couleur)**

**Titre de la photo n° 1 :** .....

**Titre de la photo n° 2 :** .....

**Titre de la photo n° 3 :** .....

**Thème 3 "Triptyque" (Thème libre)**

**Titre du triptyque 1 :** .....

**Titre du triptyque 2 :** .....

Signature du participant :

# Règlement du Concours National de Photographie 2023-2024

## AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOS

### CONCOURS NATIONAL DE PHOTOGRAPHIE 2023-2024

Je soussigné(e),

**Nom :**

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email :

Téléphone :

Autorise le photographe désigné ci-après :

**Nom/Pseudonyme :**

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email :

Téléphone :

A reproduire ou présenter la ou les photographie(s) prise(s) par lui et me représentant, et dont une copie signée et datée par mes soins figure ci-joint (ou la liste des images), pour les usages suivants :

- Publication dans une revue, ouvrage ou journal de la Ville de Salon de Provence ;
- Présentation en public lors de l'exposition ;
- Présentation sur notre site internet et notre page Facebook ;
- Présentation sur les réseaux sociaux.
- Cette autorisation est valable jusqu'au : .....

Les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de la ou des photographies ne devront pas porter atteinte à ma réputation ou ma vie privée.

Fait en 2 exemplaires à : ....., le : .....

Signature du modèle :

Signature du photographe :